



MSE Le Boutonnier

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



MSE Le Boutonnier

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société MSE Le Boutonnier,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MSE Le Boutonnier relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 15 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Gautier Dillinger



COMPTES ANNUELS

MSE LE BOUTONNIER

SIRET : 451 499 115 00066

Société en nom collectif

215 RUE SAMUEL MORSE LE TRIADE II 34000 MONTPELLIER

DATE DE CLOTURE : 31/12/2022

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé	-	-	-	-
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	1 068 660	551 547	517 113	554 163
Concessions,brevets et droits similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances sur immos incorporelles	-	-	-	-
TOTAL immobilisations incorporelles	1 068 660	551 547	517 113	554 163
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel	16 867 311	11 515 729	5 351 581	5 787 668
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL immobilisations corporelles	16 867 311	11 515 729	5 351 581	5 787 668
Participations selon la méthode de meq	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL immobilisations financières	-	-	-	-
Total Actif Immobilisé (II)	17 935 971	12 067 277	5 868 694	6 341 831
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
TOTAL Stock	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	422 639	55 199	367 439	269 281
Autres créances	2 688 285	-	2 688 285	2 299 265
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
TOTAL Créances	3 110 924	55 199	3 055 724	2 568 546
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	-	-	-	-
TOTAL Disponibilités	-	-	-	-
Charges constatées d'avance	62 066	-	62 066	54 749
Total Actif Circulant (III)	3 172 989	55 199	3 117 790	2 623 295
Frais d'émission d'emprunt à étaler	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Écarts de conversion actif	-	-	-	-
Total Général (I à VI)	21 108 960	12 122 476	8 986 484	8 965 126

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 10 000	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		-	-
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence -	-	-
Réserve légale		-	-
Réserves statutaires ou contractuelles		-	-
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : -	-	-
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : -	-	-
TOTAL Réserves		-	-
Report à nouveau		918 379	1 294 913
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		- 171 049	- 376 534
Subventions d'investissement		-	-
Provisions réglementées		2 197 916	2 115 618
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		2 955 246	3 043 998
Produit des émissions de titres participatifs		-	-
Avances conditionnées		-	-
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		-	-
Provisions pour risques		-	-
Provisions pour charges		502 639	456 972
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		502 639	456 972
Emprunts obligataires convertibles		-	-
Autres emprunts obligataires		-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		27 830	-
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : -	4 950 151	4 950 151
TOTAL Dettes financières		4 977 981	4 950 151
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		501 685	510 726
Dettes fiscales et sociales		4 797	3 145
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-
Autres dettes		-	133
TOTAL Dettes d'exploitation		506 482	514 005
Produits constatés d'avance		44 136	-
TOTAL DETTES (IV)		5 528 599	5 464 156
Ecarts de conversion passif		-	-
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		8 986 484	8 965 126

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue biens	1 668 327	-	1 668 327	1 439 023
Production vendue services	-	-	-	-
Chiffres d'affaires nets	1 668 327	-	1 668 327	1 439 023
Production stockée	-	-	-	-
Production immobilisée	-	-	-	-
Subventions d'exploitation	-	-	-	-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	-	-	6 029	27 070
Autres produits	-	-	0	1
Total des produits d'exploitation (I)	-	-	1 674 356	1 466 094
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	-	-	-	-
Variation de stock (marchandises)	-	-	-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	-	-	-	-
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	-	-	-	-
Autres achats et charges externes	-	-	1 020 367	1 022 043
Impôts, taxes et versements assimilés	-	-	165 830	162 361
Salaires et traitements	-	-	-	-
Charges sociales	-	-	-	-
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements Dotations aux provisions	473 136	505 669
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		-	-
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		-	-
Autres charges	-	-	0	0
Total des charges d'exploitation (II)	-	-	1 659 333	1 690 072
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-	-	15 023	- 223 978
Bénéfice attribué ou perte transférée	-	-	-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré	-	-	-	-
Produits financiers de participations	-	-	185	2
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	-	-	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-	-	-
Différences positives de change	-	-	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Total des produits financiers (V)	-	-	185	2
Dotations financières aux amortissements et provisions	-	-	48 150	24 662
Intérêts et charges assimilés	-	-	55 810	50 085
Différences négatives de change	-	-	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Total des charges financières (VI)	-	-	103 960	74 747
RÉSULTAT FINANCIER	-	-	103 775	- 74 745
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-	-	88 752	- 298 723

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	135 312	135 312
Total des produits exceptionnels (VII)	135 312	135 312
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	217 610	213 123
Total des charges exceptionnelles (VIII)	217 610	213 123
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	- 82 297	- 77 811
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 809 853	1 601 408
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 980 902	1 977 942
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	- 171 049	- 376 534

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

MSE LE BOUTONNIER

DATE DE CLOTURE : 31/12/2022

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon des dispositions du plan comptable général (Règl. ANC n°2014-03 relatif au PCG)

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

PERMANENCE DES METHODES

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

CHANGEMENT D'ESTIMATION

Sur la base des études réalisées par les experts métiers d'Engie, la société a décidé de porter la durée d'amortissement de son parc de 25 ans à 30 ans. Ce changement d'estimation s'applique de manière prospective à compter de l'ouverture de l'exercice 2022.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

Nous n'avons pas de fait caractéristique sur cet exercice à vous signaler.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun fait significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

INFORMATIONS GENERALES COMPLEMENTAIRES

La société n'emploie pas de personnel (Convention de prestations de services avec Engie Green).

La société ne détient et n'a détenu aucune action propre sur l'exercice.

INFORMATIONS BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

MSE LE BOUTONNIER

DATE DE CLOTURE : 31/12/2022

Etats des Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement	1 068 660	-	-	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	
	Terrains	-	-	-	
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	
	Sur sol d'autrui	-	-	-	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	16 867 311	-	-	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	
	Matériel de transport	-	-	-	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	-	-	-	
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	
	Avances et acomptes	-	-	-	
	TOTAL (III)	16 867 311	-	-	
	Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	
	Autres participations	-	-	-	
	Autres titres immobilisés	-	-	-	
	Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	
	TOTAL (IV)	-	-	-	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	17 935 971	-	-	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
		Virement	Cession		
	Frais d'établissement et de développement-Diminutions par vir	-	-	1 068 660	-
	Autres immos incorp-Diminutions par vir	-	-	-	-
	Terrains	-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	16 867 311	-
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et mobilier informatique	-	-	-	-
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL (III)	-	-	16 867 311	-
	Participations évaluées par mise en équivalence-Diminutions par vir	-	-	-	-
	Autres participations-Diminutions par vir	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés-Diminutions par vir	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières-Diminutions par vir	-	-	-	-
	TOTAL (IV)	-	-	-	-
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	-	-	17 935 971	-

Etats des Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		514 497	37 050	-	551 547		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		-	-	-	-		
Terrains		-	-	-	-		
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-		
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-		
	Installations générales, agencements	-	-	-	-		
Installations techniques, matériels et outillages		11 079 643	436 086	-	11 515 729		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	-	-	-	-		
	Matériel de transport	-	-	-	-		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	-	-	-	-		
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		11 079 643	436 086	-	11 515 729		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		11 594 140	473 136	-	12 067 277		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	-	16 388	-	-	-	-	16 388
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-	-	-
Constructions :							
sol propre	-	-	-	-	-	-	-
sol autrui	-	-	-	-	-	-	-
install.	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	-	201 222	-	-	135 312	-	65 909
Inst gén.	-	-	-	-	-	-	-
M.Transport	-	-	-	-	-	-	-
Mat bureau.	-	-	-	-	-	-	-
Emball.	-	-	-	-	-	-	-
CORPO.	-	201 222	-	-	135 312	-	65 909
Acquis. de titres	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL		217 610	-	-	135 312	-	82 297
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		-	-	-	-		
Primes de remboursement des obligations		-	-	-	-		

Durée d'Amortissement

Les installations de production d'énergie sont amorties sur 30 ans.

Etat des Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	-	-	-	-
Provisions investissements	-	-	-	-
Provisions pour hausse des prix	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	2 115 618	217 610	135 312	2 197 916
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	-	-	-	-
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	-	-	-	-
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	-	-	-	-
Provisions pour prêts d'installation	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
TOTAL (I)	2 115 618	217 610	135 312	2 197 916
Provisions pour litige	-	-	-	-
Provisions pour garanties	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour gros entretien	-	-	-	-
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	456 972	48 150	2 483	502 639
TOTAL (II)	456 972	48 150	2 483	502 639
Provisions sur immos incorporelles	-	-	-	-
Provisions sur immos corporelles	-	-	-	-
Provisions sur titres mis en équivalence	-	-	-	-
Provisions sur titres de participations	-	-	-	-
Provisions sur autres immos financières	-	-	-	-
Provisions sur stocks	-	-	-	-
Provisions sur comptes clients	55 199	-	-	55 199
Autres provisions pour dépréciations	-	-	-	-
TOTAL (III)	55 199	-	-	55 199
TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 627 790	265 760	137 796	2 755 754
Dont dotations et reprises d'exploitation	-	-	2 483	-
Dont dotations et reprises financières	-	48 150	-	-
Dont dotations et reprises exceptionnelles	-	217 610	135 312	-
dépréciations des titres mis en équivalence	-	-	-	-

Provisions réglementées

Les amortissements dérogatoires résultent de la durée d'usage des installations (20 ans) et aussi, le cas échéant, du complément d'amortissement résultant de l'application du mode dégressif fiscal.

Etat des Provisions Autres

(En K€)

	Début d'exercice	Augmentation suite à mise en service	Actualisation complémentaire	Reprise provision	Fin de l'exercice
Provisions démantèlement	455	-	48	-	503
Provisions mesures compensatoires	2	-	-	2	0

Pour les installations des parcs, des provisions pour démantèlement sont constituées. Un composant « actif de démantèlement » est créé en contrepartie, puis amorti linéairement sur la durée de vie du bien subséquent.

Le décret 2011-985 du 23 août 2011 précise le contenu de l'obligation de démantèlement et impose aux sociétés éoliennes la constitution d'une garantie financière.

L'actualisation complémentaire de la provision correspond à l'actualisation de la garantie financière calculée selon la formule d'actualisation des coûts, précisée dans l'arrêté du 26 août 2011.

Une provision pour versement compensatoires a été constituée pour la différence entre le montant des mesures qui auraient dues être versés à la clôture de l'exercice et le montant réellement dépensé à cette date

Accroissements et Allègements de la Dette Future d'IS

(En K€)

	31/12/N	31/12/N-1
Amortissements dérogatoires	2 198	2 116
Déficits reportables	-	-

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations			-	-	-	
Prêts			-	-	-	
Autres immos financières			-	-	-	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			-	-	-	
Clients douteux ou litigieux			55 199	55 199	-	
Autres créances clients			367 439	367 439	-	
Créances représentatives de titres prêtés			-	-	-	
Personnel et comptes rattachés			-	-	-	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			-	-	-	
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfiques		-	-	-	
	Taxe sur la valeur ajoutée		105 212	105 212	-	
	Autres impôts		3 096	3 096	-	
	Etat - divers		-	-	-	
Groupes et associés			2 575 097	2 575 097	-	
Débiteurs divers			4 879	4 879	-	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			3 110 924	3 110 924	-	
Charges constatées d'avance			62 066	62 066	-	
TOTAL DES CREANCES			3 172 989	3 172 989	-	
Prêts accordés en cours d'exercice			-	-	-	
Remboursements obtenus en cours d'exercice			-	-	-	
Prêts et avances consentis aux associés			-	-	-	
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles			-	-	-	-
Autres emprunts obligataires			-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			27 830	27 830	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine			-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers			4 950 151	151	-	4 950 000
Fournisseurs et comptes rattachés			501 685	501 685	-	-
Personnel et comptes rattachés			-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			-	-	-	-
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfiques		-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée		-	-	-	-
	Obligations cautionnées		-	-	-	-
	Autres impôts		4 797	4 797	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			-	-	-	-
Groupes et associés			-	-	-	-
Autres dettes			-	-	-	-
Dette représentative de titres empruntés			-	-	-	-
Produits constatés d'avance			44 136	44 136	-	-
TOTAL DES DETTES			5 528 599	578 599	-	4 950 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice			-	Emprunts auprès des associés personnes physiques		-
Emprunts remboursés en cours d'exercice			-	-	-	-

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeur nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	1 €	10 000			10 000

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	-
Autres immobilisations financières	-
Créances clients et comptes rattachés	202 263
Personnel et comptes rattachés	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-
Etat et autres collectivités publiques	-
Autres créances	-
Disponibilités	-
Total	202 263

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Clients Factures à équilibrer	202 263
	-
	-
	-
	-
	-
	-
TOTAL	202 263

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	-
Autres emprunts obligataires	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-
Emprunts et dettes financières divers	151
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	77 518
Dettes fiscales et sociales	4 797
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	-
Autres dettes	-
Total	82 467

Détail des charges à payer

Charges à payer	Montant
Fournisseurs - Factures non parvenues	77 518
Etat et collectivités - Charges à payer	4 797
Intérêts courus non échus	151
	-
	-
	-
	-
	-
	-
TOTAL	82 467

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Assurances	17 078	-	-
Loyer Sommereux	29 822	-	-
Loyer Villeselve Brouchy	13 605	-	-
Indemnité	1 561	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
TOTAL	62 066	-	-

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PCAV - Certificat de capacité 2023	44 136	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
TOTAL	44 136	-	-

MSE LE BOUTONNIER

Société en Nom Collectif au capital de 10 000 euros
Siège Social : 215, rue Samuel Morse, Le Triade II, 34000 MONTPELLIER
451 499 115 R.C.S MONTPELLIER

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DES ASSOCIES DU 30 JUIN 2023

[...]

RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale constate que le résultat net de l'exercice est constitué par une perte de 171 049,21 euros, et décide de l'affecter intégralement au compte report à nouveau, ce qui a pour effet de porter le montant de ce dernier à 747 330,21 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

[...]

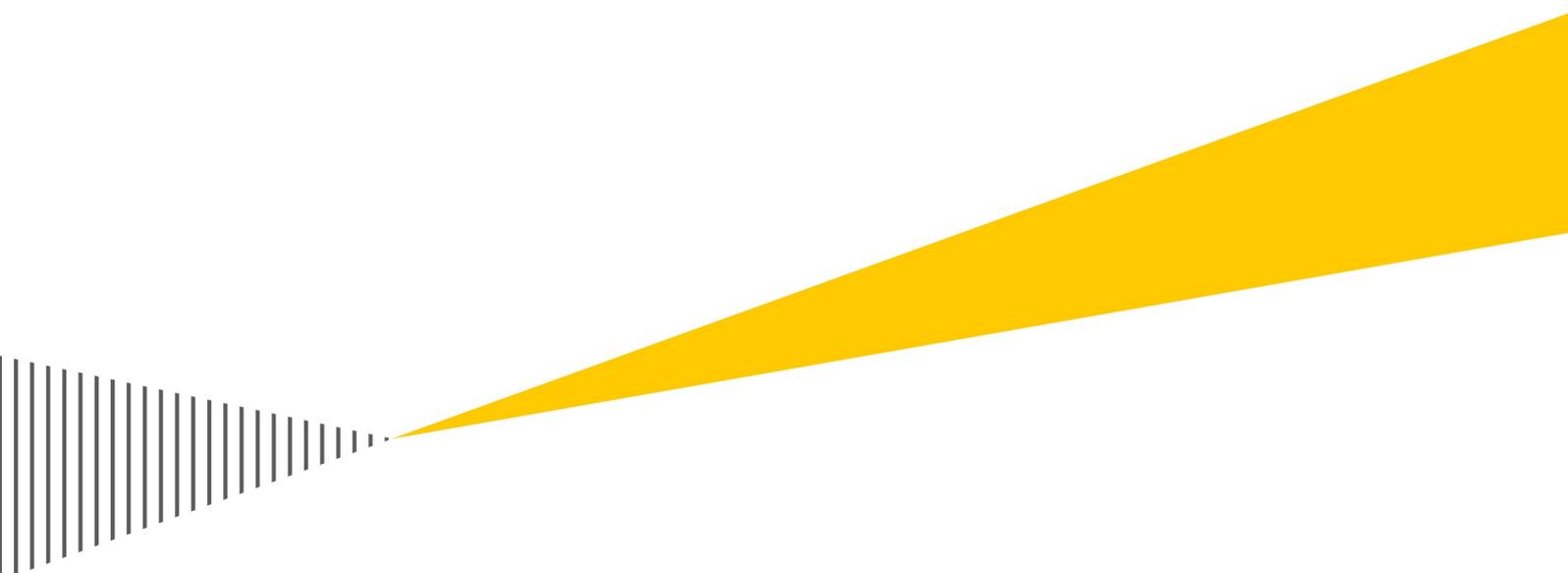
EXTRAIT CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL PAR LE GERANT

DocuSigned by:

 ARKWRIGHT William

ENGIE GREEN FRANCE

Représentée par Monsieur William ARKWRIGHT, Président



MSE Le Boutonnier

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



MSE Le Boutonnier

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société MSE Le Boutonnier,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MSE Le Boutonnier relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 15 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Gautier Dillinger



COMPTES ANNUELS

MSE LE BOUTONNIER

SIRET : 451 499 115 00066

Société en nom collectif

215 RUE SAMUEL MORSE LE TRIADE II 34000 MONTPELLIER

DATE DE CLOTURE : 31/12/2022

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé	-	-	-	-
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	1 068 660	551 547	517 113	554 163
Concessions,brevets et droits similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances sur immos incorporelles	-	-	-	-
TOTAL immobilisations incorporelles	1 068 660	551 547	517 113	554 163
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel	16 867 311	11 515 729	5 351 581	5 787 668
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL immobilisations corporelles	16 867 311	11 515 729	5 351 581	5 787 668
Participations selon la méthode de meq	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL immobilisations financières	-	-	-	-
Total Actif Immobilisé (II)	17 935 971	12 067 277	5 868 694	6 341 831
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
TOTAL Stock	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	422 639	55 199	367 439	269 281
Autres créances	2 688 285	-	2 688 285	2 299 265
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
TOTAL Créances	3 110 924	55 199	3 055 724	2 568 546
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	-	-	-	-
TOTAL Disponibilités	-	-	-	-
Charges constatées d'avance	62 066	-	62 066	54 749
Total Actif Circulant (III)	3 172 989	55 199	3 117 790	2 623 295
Frais d'émission d'emprunt à étaler	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Écarts de conversion actif	-	-	-	-
Total Général (I à VI)	21 108 960	12 122 476	8 986 484	8 965 126

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 10 000	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		-	-
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence -	-	-
Réserve légale		-	-
Réserves statutaires ou contractuelles		-	-
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : -	-	-
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : -	-	-
TOTAL Réserves		-	-
Report à nouveau		918 379	1 294 913
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		- 171 049	- 376 534
Subventions d'investissement		-	-
Provisions réglementées		2 197 916	2 115 618
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		2 955 246	3 043 998
Produit des émissions de titres participatifs		-	-
Avances conditionnées		-	-
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		-	-
Provisions pour risques		-	-
Provisions pour charges		502 639	456 972
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		502 639	456 972
Emprunts obligataires convertibles		-	-
Autres emprunts obligataires		-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		27 830	-
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : -	4 950 151	4 950 151
TOTAL Dettes financières		4 977 981	4 950 151
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		501 685	510 726
Dettes fiscales et sociales		4 797	3 145
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-
Autres dettes		-	133
TOTAL Dettes d'exploitation		506 482	514 005
Produits constatés d'avance		44 136	-
TOTAL DETTES (IV)		5 528 599	5 464 156
Ecarts de conversion passif		-	-
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		8 986 484	8 965 126

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue biens	1 668 327	-	1 668 327	1 439 023
Production vendue services	-	-	-	-
Chiffres d'affaires nets	1 668 327	-	1 668 327	1 439 023
Production stockée	-	-	-	-
Production immobilisée	-	-	-	-
Subventions d'exploitation	-	-	-	-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	-	-	6 029	27 070
Autres produits	-	-	0	1
Total des produits d'exploitation (I)	-	-	1 674 356	1 466 094
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	-	-	-	-
Variation de stock (marchandises)	-	-	-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	-	-	-	-
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	-	-	-	-
Autres achats et charges externes	-	-	1 020 367	1 022 043
Impôts, taxes et versements assimilés	-	-	165 830	162 361
Salaires et traitements	-	-	-	-
Charges sociales	-	-	-	-
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements Dotations aux provisions	473 136	505 669
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		-	-
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		-	-
Autres charges	-	-	0	0
Total des charges d'exploitation (II)	-	-	1 659 333	1 690 072
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-	-	15 023	- 223 978
Bénéfice attribué ou perte transférée	-	-	-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré	-	-	-	-
Produits financiers de participations	-	-	185	2
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	-	-	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-	-	-
Différences positives de change	-	-	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Total des produits financiers (V)	-	-	185	2
Dotations financières aux amortissements et provisions	-	-	48 150	24 662
Intérêts et charges assimilés	-	-	55 810	50 085
Différences négatives de change	-	-	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Total des charges financières (VI)	-	-	103 960	74 747
RÉSULTAT FINANCIER	-	-	103 775	- 74 745
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-	-	88 752	- 298 723

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	135 312	135 312
<i>Total des produits exceptionnels (VII)</i>	135 312	135 312
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	217 610	213 123
<i>Total des charges exceptionnelles (VIII)</i>	217 610	213 123
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	- 82 297	- 77 811
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-
<i>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</i>	1 809 853	1 601 408
<i>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</i>	1 980 902	1 977 942
<i>BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</i>	- 171 049	- 376 534

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

MSE LE BOUTONNIER

DATE DE CLOTURE : 31/12/2022

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon des dispositions du plan comptable général (Règl. ANC n°2014-03 relatif au PCG)

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

PERMANENCE DES METHODES

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

CHANGEMENT D'ESTIMATION

Sur la base des études réalisées par les experts métiers d'Engie, la société a décidé de porter la durée d'amortissement de son parc de 25 ans à 30 ans. Ce changement d'estimation s'applique de manière prospective à compter de l'ouverture de l'exercice 2022.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

Nous n'avons pas de fait caractéristique sur cet exercice à vous signaler.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun fait significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

INFORMATIONS GENERALES COMPLEMENTAIRES

La société n'emploie pas de personnel (Convention de prestations de services avec Engie Green).

La société ne détient et n'a détenu aucune action propre sur l'exercice.

INFORMATIONS BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

MSE LE BOUTONNIER

DATE DE CLOTURE : 31/12/2022

Etats des Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement	1 068 660	-	-	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	
	Terrains	-	-	-	
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	
	Sur sol d'autrui	-	-	-	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	16 867 311	-	-	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	
	Matériel de transport	-	-	-	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	-	-	-	
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	
	Avances et acomptes	-	-	-	
	TOTAL (III)	16 867 311	-	-	
	Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	
	Autres participations	-	-	-	
	Autres titres immobilisés	-	-	-	
	Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	
	TOTAL (IV)	-	-	-	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	17 935 971	-	-	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
		Virement	Cession		
	Frais d'établissement et de développement-Diminutions par vir	-	-	1 068 660	-
	Autres immos incorp-Diminutions par vir	-	-	-	-
	Terrains	-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	16 867 311	-
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et mobilier informatique	-	-	-	-
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL (III)	-	-	16 867 311	-
	Participations évaluées par mise en équivalence-Diminutions par vir	-	-	-	-
	Autres participations-Diminutions par vir	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés-Diminutions par vir	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières-Diminutions par vir	-	-	-	-
	TOTAL (IV)	-	-	-	-
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	-	-	17 935 971	-

Etats des Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		514 497	37 050	-	551 547		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		-	-	-	-		
Terrains		-	-	-	-		
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-		
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-		
	Installations générales, agencements	-	-	-	-		
Installations techniques, matériels et outillages		11 079 643	436 086	-	11 515 729		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	-	-	-	-		
	Matériel de transport	-	-	-	-		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	-	-	-	-		
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		11 079 643	436 086	-	11 515 729		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		11 594 140	473 136	-	12 067 277		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	-	16 388	-	-	-	-	16 388
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-	-	-
Constructions :							
sol propre	-	-	-	-	-	-	-
sol autrui	-	-	-	-	-	-	-
install.	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	-	201 222	-	-	135 312	-	65 909
Inst gén.	-	-	-	-	-	-	-
M.Transport	-	-	-	-	-	-	-
Mat bureau.	-	-	-	-	-	-	-
Emball.	-	-	-	-	-	-	-
CORPO.	-	201 222	-	-	135 312	-	65 909
Acquis. de titres	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL		217 610	-	-	135 312	-	82 297
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		-	-	-	-		
Primes de remboursement des obligations		-	-	-	-		

Durée d'Amortissement

Les installations de production d'énergie sont amorties sur 30 ans.

Etat des Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	-	-	-	-
Provisions investissements	-	-	-	-
Provisions pour hausse des prix	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	2 115 618	217 610	135 312	2 197 916
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	-	-	-	-
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	-	-	-	-
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	-	-	-	-
Provisions pour prêts d'installation	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
TOTAL (I)	2 115 618	217 610	135 312	2 197 916
Provisions pour litige	-	-	-	-
Provisions pour garanties	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour gros entretien	-	-	-	-
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	456 972	48 150	2 483	502 639
TOTAL (II)	456 972	48 150	2 483	502 639
Provisions sur immos incorporelles	-	-	-	-
Provisions sur immos corporelles	-	-	-	-
Provisions sur titres mis en équivalence	-	-	-	-
Provisions sur titres de participations	-	-	-	-
Provisions sur autres immos financières	-	-	-	-
Provisions sur stocks	-	-	-	-
Provisions sur comptes clients	55 199	-	-	55 199
Autres provisions pour dépréciations	-	-	-	-
TOTAL (III)	55 199	-	-	55 199
TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 627 790	265 760	137 796	2 755 754
Dont dotations et reprises d'exploitation	-	-	2 483	-
Dont dotations et reprises financières	-	48 150	-	-
Dont dotations et reprises exceptionnelles	-	217 610	135 312	-
dépréciations des titres mis en équivalence	-	-	-	-

Provisions réglementées

Les amortissements dérogatoires résultent de la durée d'usage des installations (20 ans) et aussi, le cas échéant, du complément d'amortissement résultant de l'application du mode dégressif fiscal.

Etat des Provisions Autres

(En K€)

	Début d'exercice	Augmentation suite à mise en service	Actualisation complémentaire	Reprise provision	Fin de l'exercice
Provisions démantèlement	455	-	48	-	503
Provisions mesures compensatoires	2	-	-	2	0

Pour les installations des parcs, des provisions pour démantèlement sont constituées. Un composant « actif de démantèlement » est créé en contrepartie, puis amorti linéairement sur la durée de vie du bien subséquent.

Le décret 2011-985 du 23 août 2011 précise le contenu de l'obligation de démantèlement et impose aux sociétés éoliennes la constitution d'une garantie financière.

L'actualisation complémentaire de la provision correspond à l'actualisation de la garantie financière calculée selon la formule d'actualisation des coûts, précisée dans l'arrêté du 26 août 2011.

Une provision pour versement compensatoires a été constituée pour la différence entre le montant des mesures qui auraient dues être versés à la clôture de l'exercice et le montant réellement dépensé à cette date

Accroissements et Allègements de la Dette Future d'IS

(En K€)

	31/12/N	31/12/N-1
Amortissements dérogatoires	2 198	2 116
Déficits reportables	-	-

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations			-	-	-	
Prêts			-	-	-	
Autres immos financières			-	-	-	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			-	-	-	
Clients douteux ou litigieux			55 199	55 199	-	
Autres créances clients			367 439	367 439	-	
Créances représentatives de titres prêtés			-	-	-	
Personnel et comptes rattachés			-	-	-	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			-	-	-	
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfiques		-	-	-	
	Taxe sur la valeur ajoutée		105 212	105 212	-	
	Autres impôts		3 096	3 096	-	
	Etat - divers		-	-	-	
Groupes et associés			2 575 097	2 575 097	-	
Débiteurs divers			4 879	4 879	-	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			3 110 924	3 110 924	-	
Charges constatées d'avance			62 066	62 066	-	
TOTAL DES CREANCES			3 172 989	3 172 989	-	
Prêts accordés en cours d'exercice			-	-	-	
Remboursements obtenus en cours d'exercice			-	-	-	
Prêts et avances consentis aux associés			-	-	-	
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles			-	-	-	-
Autres emprunts obligataires			-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			27 830	27 830	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine			-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers			4 950 151	151	-	4 950 000
Fournisseurs et comptes rattachés			501 685	501 685	-	-
Personnel et comptes rattachés			-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			-	-	-	-
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfiques		-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée		-	-	-	-
	Obligations cautionnées		-	-	-	-
	Autres impôts		4 797	4 797	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			-	-	-	-
Groupes et associés			-	-	-	-
Autres dettes			-	-	-	-
Dette représentative de titres empruntés			-	-	-	-
Produits constatés d'avance			44 136	44 136	-	-
TOTAL DES DETTES			5 528 599	578 599	-	4 950 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice			-	Emprunts auprès des associés personnes physiques		-
Emprunts remboursés en cours d'exercice			-	-	-	-

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeur nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	1 €	10 000			10 000

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	-
Autres immobilisations financières	-
Créances clients et comptes rattachés	202 263
Personnel et comptes rattachés	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-
Etat et autres collectivités publiques	-
Autres créances	-
Disponibilités	-
Total	202 263

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Clients Factures à équilibrer	202 263
	-
	-
	-
	-
	-
	-
TOTAL	202 263

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	-
Autres emprunts obligataires	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-
Emprunts et dettes financières divers	151
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	77 518
Dettes fiscales et sociales	4 797
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	-
Autres dettes	-
Total	82 467

Détail des charges à payer

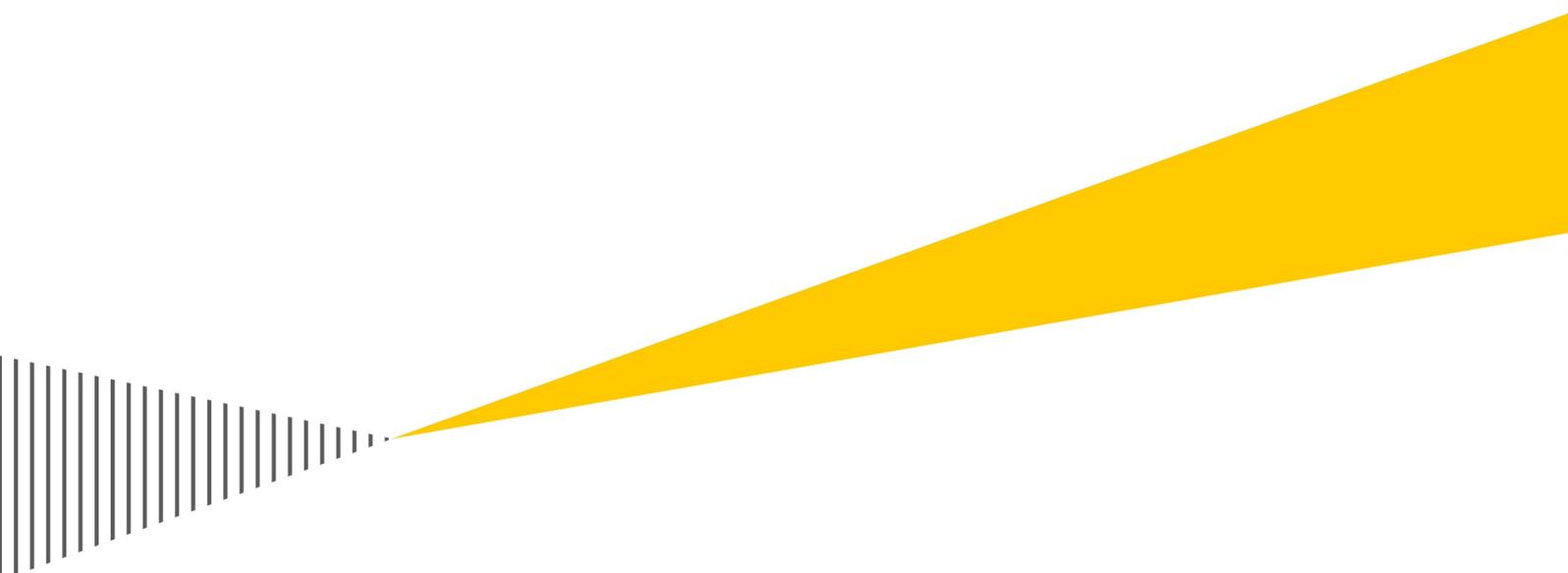
Charges à payer	Montant
Fournisseurs - Factures non parvenues	77 518
Etat et collectivités - Charges à payer	4 797
Intérêts courus non échus	151
	-
	-
	-
	-
	-
	-
TOTAL	82 467

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Assurances	17 078	-	-
Loyer Sommereux	29 822	-	-
Loyer Villeselve Brouchy	13 605	-	-
Indemnité	1 561	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
TOTAL	62 066	-	-

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PCAV - Certificat de capacité 2023	44 136	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
TOTAL	44 136	-	-



MSE Le Boutonnier

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



MSE Le Boutonnier

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société MSE Le Boutonnier,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MSE Le Boutonnier relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 15 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Gautier Dillinger



COMPTES ANNUELS

MSE LE BOUTONNIER

SIRET : 451 499 115 00066

Société en nom collectif

215 RUE SAMUEL MORSE LE TRIADE II 34000 MONTPELLIER

DATE DE CLOTURE : 31/12/2022

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé	-	-	-	-
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	1 068 660	551 547	517 113	554 163
Concessions,brevets et droits similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances sur immos incorporelles	-	-	-	-
TOTAL immobilisations incorporelles	1 068 660	551 547	517 113	554 163
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel	16 867 311	11 515 729	5 351 581	5 787 668
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL immobilisations corporelles	16 867 311	11 515 729	5 351 581	5 787 668
Participations selon la méthode de meq	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL immobilisations financières	-	-	-	-
Total Actif Immobilisé (II)	17 935 971	12 067 277	5 868 694	6 341 831
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
TOTAL Stock	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	422 639	55 199	367 439	269 281
Autres créances	2 688 285	-	2 688 285	2 299 265
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
TOTAL Créances	3 110 924	55 199	3 055 724	2 568 546
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	-	-	-	-
TOTAL Disponibilités	-	-	-	-
Charges constatées d'avance	62 066	-	62 066	54 749
Total Actif Circulant (III)	3 172 989	55 199	3 117 790	2 623 295
Frais d'émission d'emprunt à étaler	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Écarts de conversion actif	-	-	-	-
Total Général (I à VI)	21 108 960	12 122 476	8 986 484	8 965 126

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 10 000	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		-	-
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence -	-	-
Réserve légale		-	-
Réserves statutaires ou contractuelles		-	-
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : -	-	-
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : -	-	-
TOTAL Réserves		-	-
Report à nouveau		918 379	1 294 913
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		- 171 049	- 376 534
Subventions d'investissement		-	-
Provisions réglementées		2 197 916	2 115 618
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		2 955 246	3 043 998
Produit des émissions de titres participatifs		-	-
Avances conditionnées		-	-
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		-	-
Provisions pour risques		-	-
Provisions pour charges		502 639	456 972
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		502 639	456 972
Emprunts obligataires convertibles		-	-
Autres emprunts obligataires		-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		27 830	-
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : -	4 950 151	4 950 151
TOTAL Dettes financières		4 977 981	4 950 151
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		501 685	510 726
Dettes fiscales et sociales		4 797	3 145
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-
Autres dettes		-	133
TOTAL Dettes d'exploitation		506 482	514 005
Produits constatés d'avance		44 136	-
TOTAL DETTES (IV)		5 528 599	5 464 156
Ecarts de conversion passif		-	-
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		8 986 484	8 965 126

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue biens	1 668 327	-	1 668 327	1 439 023
Production vendue services	-	-	-	-
Chiffres d'affaires nets	1 668 327	-	1 668 327	1 439 023
Production stockée	-	-	-	-
Production immobilisée	-	-	-	-
Subventions d'exploitation	-	-	-	-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	-	-	6 029	27 070
Autres produits	-	-	0	1
Total des produits d'exploitation (I)	-	-	1 674 356	1 466 094
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	-	-	-	-
Variation de stock (marchandises)	-	-	-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	-	-	-	-
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	-	-	-	-
Autres achats et charges externes	-	-	1 020 367	1 022 043
Impôts, taxes et versements assimilés	-	-	165 830	162 361
Salaires et traitements	-	-	-	-
Charges sociales	-	-	-	-
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements Dotations aux provisions	473 136	505 669
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		-	-
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		-	-
Autres charges	-	-	0	0
Total des charges d'exploitation (II)	-	-	1 659 333	1 690 072
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-	-	15 023	- 223 978
Bénéfice attribué ou perte transférée	-	-	-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré	-	-	-	-
Produits financiers de participations	-	-	185	2
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	-	-	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-	-	-
Différences positives de change	-	-	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Total des produits financiers (V)	-	-	185	2
Dotations financières aux amortissements et provisions	-	-	48 150	24 662
Intérêts et charges assimilés	-	-	55 810	50 085
Différences négatives de change	-	-	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Total des charges financières (VI)	-	-	103 960	74 747
RÉSULTAT FINANCIER	-	-	103 775	- 74 745
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-	-	88 752	- 298 723

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	135 312	135 312
<i>Total des produits exceptionnels (VII)</i>	135 312	135 312
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	217 610	213 123
<i>Total des charges exceptionnelles (VIII)</i>	217 610	213 123
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	- 82 297	- 77 811
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-
<i>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</i>	1 809 853	1 601 408
<i>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</i>	1 980 902	1 977 942
<i>BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</i>	- 171 049	- 376 534

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

MSE LE BOUTONNIER

DATE DE CLOTURE : 31/12/2022

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon des dispositions du plan comptable général (Règl. ANC n°2014-03 relatif au PCG)

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

PERMANENCE DES METHODES

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

CHANGEMENT D'ESTIMATION

Sur la base des études réalisées par les experts métiers d'Engie, la société a décidé de porter la durée d'amortissement de son parc de 25 ans à 30 ans. Ce changement d'estimation s'applique de manière prospective à compter de l'ouverture de l'exercice 2022.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

Nous n'avons pas de fait caractéristique sur cet exercice à vous signaler.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun fait significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

INFORMATIONS GENERALES COMPLEMENTAIRES

La société n'emploie pas de personnel (Convention de prestations de services avec Engie Green).

La société ne détient et n'a détenu aucune action propre sur l'exercice.

INFORMATIONS BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

MSE LE BOUTONNIER

DATE DE CLOTURE : 31/12/2022

Etats des Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement	1 068 660	-	-	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	
	Terrains	-	-	-	
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	
	Sur sol d'autrui	-	-	-	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	16 867 311	-	-	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	
	Matériel de transport	-	-	-	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	-	-	-	
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	
	Avances et acomptes	-	-	-	
	TOTAL (III)	16 867 311	-	-	
	Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	
	Autres participations	-	-	-	
	Autres titres immobilisés	-	-	-	
	Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	
	TOTAL (IV)	-	-	-	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	17 935 971	-	-	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
		Virement	Cession		
	Frais d'établissement et de développement-Diminutions par vir	-	-	1 068 660	-
	Autres immos incorp-Diminutions par vir	-	-	-	-
	Terrains	-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	16 867 311	-
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et mobilier informatique	-	-	-	-
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL (III)	-	-	16 867 311	-
	Participations évaluées par mise en équivalence-Diminutions par vir	-	-	-	-
	Autres participations-Diminutions par vir	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés-Diminutions par vir	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières-Diminutions par vir	-	-	-	-
	TOTAL (IV)	-	-	-	-
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	-	-	17 935 971	-

Etats des Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		514 497	37 050	-	551 547		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		-	-	-	-		
Terrains		-	-	-	-		
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-		
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-		
	Installations générales, agencements	-	-	-	-		
Installations techniques, matériels et outillages		11 079 643	436 086	-	11 515 729		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	-	-	-	-		
	Matériel de transport	-	-	-	-		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	-	-	-	-		
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		11 079 643	436 086	-	11 515 729		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		11 594 140	473 136	-	12 067 277		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	-	16 388	-	-	-	-	16 388
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-	-	-
Constructions :							
sol propre	-	-	-	-	-	-	-
sol autrui	-	-	-	-	-	-	-
install.	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	-	201 222	-	-	135 312	-	65 909
Inst gén.	-	-	-	-	-	-	-
M.Transport	-	-	-	-	-	-	-
Mat bureau.	-	-	-	-	-	-	-
Emball.	-	-	-	-	-	-	-
CORPO.	-	201 222	-	-	135 312	-	65 909
Acquis. de titres	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL		217 610	-	-	135 312	-	82 297
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		-	-	-	-		
Primes de remboursement des obligations		-	-	-	-		

Durée d'Amortissement

Les installations de production d'énergie sont amorties sur 30 ans.

Etat des Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	-	-	-	-
Provisions investissements	-	-	-	-
Provisions pour hausse des prix	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	2 115 618	217 610	135 312	2 197 916
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	-	-	-	-
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	-	-	-	-
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	-	-	-	-
Provisions pour prêts d'installation	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
TOTAL (I)	2 115 618	217 610	135 312	2 197 916
Provisions pour litige	-	-	-	-
Provisions pour garanties	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour gros entretien	-	-	-	-
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	456 972	48 150	2 483	502 639
TOTAL (II)	456 972	48 150	2 483	502 639
Provisions sur immos incorporelles	-	-	-	-
Provisions sur immos corporelles	-	-	-	-
Provisions sur titres mis en équivalence	-	-	-	-
Provisions sur titres de participations	-	-	-	-
Provisions sur autres immos financières	-	-	-	-
Provisions sur stocks	-	-	-	-
Provisions sur comptes clients	55 199	-	-	55 199
Autres provisions pour dépréciations	-	-	-	-
TOTAL (III)	55 199	-	-	55 199
TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 627 790	265 760	137 796	2 755 754
Dont dotations et reprises d'exploitation	-	-	2 483	-
Dont dotations et reprises financières	-	48 150	-	-
Dont dotations et reprises exceptionnelles	-	217 610	135 312	-
dépréciations des titres mis en équivalence	-	-	-	-

Provisions réglementées

Les amortissements dérogatoires résultent de la durée d'usage des installations (20 ans) et aussi, le cas échéant, du complément d'amortissement résultant de l'application du mode dégressif fiscal.

Etat des Provisions Autres

(En K€)

	Début d'exercice	Augmentation suite à mise en service	Actualisation complémentaire	Reprise provision	Fin de l'exercice
Provisions démantèlement	455	-	48	-	503
Provisions mesures compensatoires	2	-	-	2	0

Pour les installations des parcs, des provisions pour démantèlement sont constituées. Un composant « actif de démantèlement » est créé en contrepartie, puis amorti linéairement sur la durée de vie du bien subséquent.

Le décret 2011-985 du 23 août 2011 précise le contenu de l'obligation de démantèlement et impose aux sociétés éoliennes la constitution d'une garantie financière.

L'actualisation complémentaire de la provision correspond à l'actualisation de la garantie financière calculée selon la formule d'actualisation des coûts, précisée dans l'arrêté du 26 août 2011.

Une provision pour versement compensatoires a été constituée pour la différence entre le montant des mesures qui auraient dues être versés à la clôture de l'exercice et le montant réellement dépensé à cette date

Accroissements et Allègements de la Dette Future d'IS

(En K€)

	31/12/N	31/12/N-1
Amortissements dérogatoires	2 198	2 116
Déficits reportables	-	-

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations			-	-	-	
Prêts			-	-	-	
Autres immos financières			-	-	-	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			-	-	-	
Clients douteux ou litigieux			55 199	55 199	-	
Autres créances clients			367 439	367 439	-	
Créances représentatives de titres prêtés			-	-	-	
Personnel et comptes rattachés			-	-	-	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			-	-	-	
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfiques		-	-	-	
	Taxe sur la valeur ajoutée		105 212	105 212	-	
	Autres impôts		3 096	3 096	-	
	Etat - divers		-	-	-	
Groupes et associés			2 575 097	2 575 097	-	
Débiteurs divers			4 879	4 879	-	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			3 110 924	3 110 924	-	
Charges constatées d'avance			62 066	62 066	-	
TOTAL DES CREANCES			3 172 989	3 172 989	-	
Prêts accordés en cours d'exercice			-	-	-	
Remboursements obtenus en cours d'exercice			-	-	-	
Prêts et avances consentis aux associés			-	-	-	
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles			-	-	-	-
Autres emprunts obligataires			-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			27 830	27 830	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine			-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers			4 950 151	151	-	4 950 000
Fournisseurs et comptes rattachés			501 685	501 685	-	-
Personnel et comptes rattachés			-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			-	-	-	-
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfiques		-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée		-	-	-	-
	Obligations cautionnées		-	-	-	-
	Autres impôts		4 797	4 797	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			-	-	-	-
Groupes et associés			-	-	-	-
Autres dettes			-	-	-	-
Dette représentative de titres empruntés			-	-	-	-
Produits constatés d'avance			44 136	44 136	-	-
TOTAL DES DETTES			5 528 599	578 599	-	4 950 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice			-	Emprunts auprès des associés personnes physiques		-
Emprunts remboursés en cours d'exercice			-	-	-	-

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeur nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	1 €	10 000			10 000

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	-
Autres immobilisations financières	-
Créances clients et comptes rattachés	202 263
Personnel et comptes rattachés	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-
Etat et autres collectivités publiques	-
Autres créances	-
Disponibilités	-
Total	202 263

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Clients Factures à équilibrer	202 263
	-
	-
	-
	-
	-
	-
TOTAL	202 263

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	-
Autres emprunts obligataires	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-
Emprunts et dettes financières divers	151
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	77 518
Dettes fiscales et sociales	4 797
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	-
Autres dettes	-
Total	82 467

Détail des charges à payer

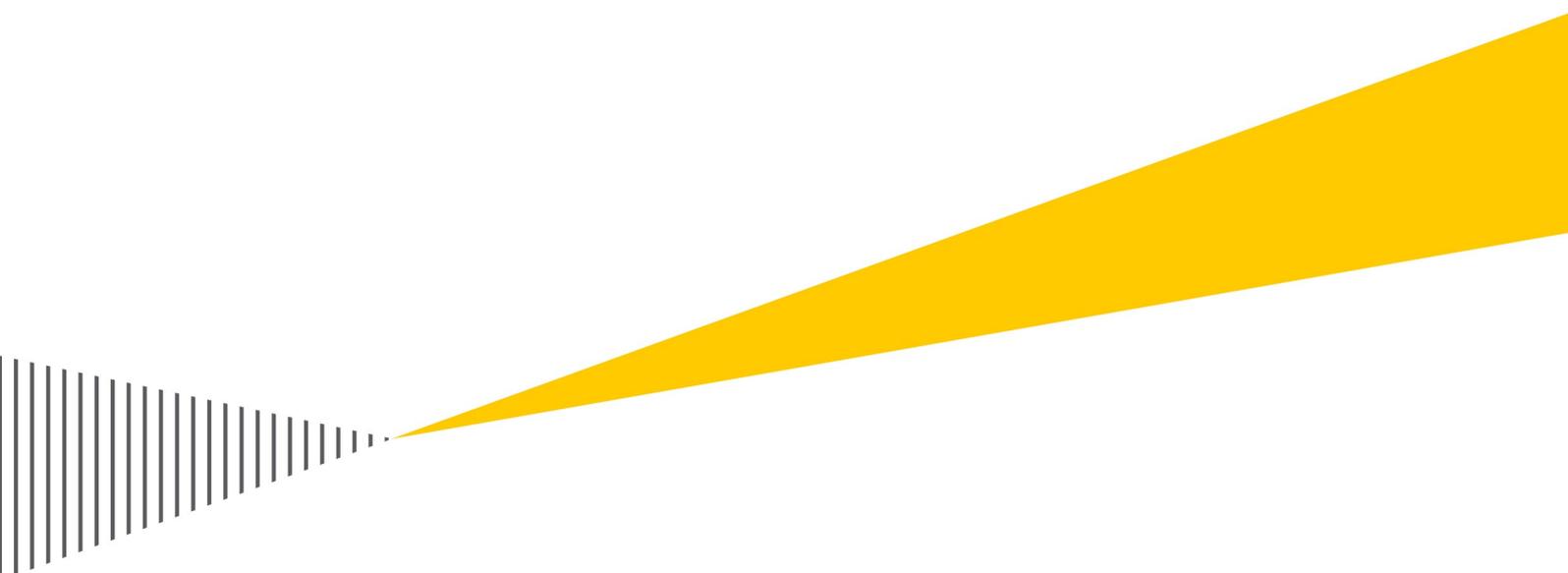
Charges à payer	Montant
Fournisseurs - Factures non parvenues	77 518
Etat et collectivités - Charges à payer	4 797
Intérêts courus non échus	151
	-
	-
	-
	-
	-
	-
TOTAL	82 467

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Assurances	17 078	-	-
Loyer Sommereux	29 822	-	-
Loyer Villeselve Brouchy	13 605	-	-
Indemnité	1 561	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
TOTAL	62 066	-	-

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PCAV - Certificat de capacité 2023	44 136	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
TOTAL	44 136	-	-



MSE Le Boutonnier

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



MSE Le Boutonnier

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société MSE Le Boutonnier,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MSE Le Boutonnier relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 15 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Gautier Dillinger



COMPTES ANNUELS

MSE LE BOUTONNIER

SIRET : 451 499 115 00066

Société en nom collectif

215 RUE SAMUEL MORSE LE TRIADE II 34000 MONTPELLIER

DATE DE CLOTURE : 31/12/2022

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé	-	-	-	-
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	1 068 660	551 547	517 113	554 163
Concessions,brevets et droits similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances sur immos incorporelles	-	-	-	-
TOTAL immobilisations incorporelles	1 068 660	551 547	517 113	554 163
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel	16 867 311	11 515 729	5 351 581	5 787 668
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL immobilisations corporelles	16 867 311	11 515 729	5 351 581	5 787 668
Participations selon la méthode de meq	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL immobilisations financières	-	-	-	-
Total Actif Immobilisé (II)	17 935 971	12 067 277	5 868 694	6 341 831
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
TOTAL Stock	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	422 639	55 199	367 439	269 281
Autres créances	2 688 285	-	2 688 285	2 299 265
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
TOTAL Créances	3 110 924	55 199	3 055 724	2 568 546
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	-	-	-	-
TOTAL Disponibilités	-	-	-	-
Charges constatées d'avance	62 066	-	62 066	54 749
Total Actif Circulant (III)	3 172 989	55 199	3 117 790	2 623 295
Frais d'émission d'emprunt à étaler	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Écarts de conversion actif	-	-	-	-
Total Général (I à VI)	21 108 960	12 122 476	8 986 484	8 965 126

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 10 000	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		-	-
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence -	-	-
Réserve légale		-	-
Réserves statutaires ou contractuelles		-	-
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : -	-	-
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : -	-	-
TOTAL Réserves		-	-
Report à nouveau		918 379	1 294 913
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		- 171 049	- 376 534
Subventions d'investissement		-	-
Provisions réglementées		2 197 916	2 115 618
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		2 955 246	3 043 998
Produit des émissions de titres participatifs		-	-
Avances conditionnées		-	-
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		-	-
Provisions pour risques		-	-
Provisions pour charges		502 639	456 972
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		502 639	456 972
Emprunts obligataires convertibles		-	-
Autres emprunts obligataires		-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		27 830	-
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : -	4 950 151	4 950 151
TOTAL Dettes financières		4 977 981	4 950 151
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		501 685	510 726
Dettes fiscales et sociales		4 797	3 145
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-
Autres dettes		-	133
TOTAL Dettes d'exploitation		506 482	514 005
Produits constatés d'avance		44 136	-
TOTAL DETTES (IV)		5 528 599	5 464 156
Ecarts de conversion passif		-	-
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		8 986 484	8 965 126

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue biens	1 668 327	-	1 668 327	1 439 023
Production vendue services	-	-	-	-
Chiffres d'affaires nets	1 668 327	-	1 668 327	1 439 023
Production stockée	-	-	-	-
Production immobilisée	-	-	-	-
Subventions d'exploitation	-	-	-	-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	-	-	6 029	27 070
Autres produits	-	-	0	1
Total des produits d'exploitation (I)	-	-	1 674 356	1 466 094
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	-	-	-	-
Variation de stock (marchandises)	-	-	-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	-	-	-	-
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	-	-	-	-
Autres achats et charges externes	-	-	1 020 367	1 022 043
Impôts, taxes et versements assimilés	-	-	165 830	162 361
Salaires et traitements	-	-	-	-
Charges sociales	-	-	-	-
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements Dotations aux provisions	473 136	505 669
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		-	-
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		-	-
Autres charges	-	-	0	0
Total des charges d'exploitation (II)	-	-	1 659 333	1 690 072
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-	-	15 023	- 223 978
Bénéfice attribué ou perte transférée	-	-	-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré	-	-	-	-
Produits financiers de participations	-	-	185	2
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	-	-	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-	-	-
Différences positives de change	-	-	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Total des produits financiers (V)	-	-	185	2
Dotations financières aux amortissements et provisions	-	-	48 150	24 662
Intérêts et charges assimilés	-	-	55 810	50 085
Différences négatives de change	-	-	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Total des charges financières (VI)	-	-	103 960	74 747
RÉSULTAT FINANCIER	-	-	103 775	- 74 745
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-	-	88 752	- 298 723

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	135 312	135 312
Total des produits exceptionnels (VII)	135 312	135 312
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	217 610	213 123
Total des charges exceptionnelles (VIII)	217 610	213 123
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	- 82 297	- 77 811
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 809 853	1 601 408
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 980 902	1 977 942
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	- 171 049	- 376 534

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

MSE LE BOUTONNIER

DATE DE CLOTURE : 31/12/2022

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon des dispositions du plan comptable général (Règl. ANC n°2014-03 relatif au PCG)

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

PERMANENCE DES METHODES

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

CHANGEMENT D'ESTIMATION

Sur la base des études réalisées par les experts métiers d'Engie, la société a décidé de porter la durée d'amortissement de son parc de 25 ans à 30 ans. Ce changement d'estimation s'applique de manière prospective à compter de l'ouverture de l'exercice 2022.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

Nous n'avons pas de fait caractéristique sur cet exercice à vous signaler.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun fait significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

INFORMATIONS GENERALES COMPLEMENTAIRES

La société n'emploie pas de personnel (Convention de prestations de services avec Engie Green).

La société ne détient et n'a détenu aucune action propre sur l'exercice.

INFORMATIONS BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

MSE LE BOUTONNIER

DATE DE CLOTURE : 31/12/2022

Etats des Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement	1 068 660	-	-	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	
	Terrains	-	-	-	
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	
	Sur sol d'autrui	-	-	-	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	16 867 311	-	-	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	
	Matériel de transport	-	-	-	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	-	-	-	
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	
	Avances et acomptes	-	-	-	
TOTAL (III)		16 867 311	-	-	
	Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	
	Autres participations	-	-	-	
	Autres titres immobilisés	-	-	-	
	Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	
TOTAL (IV)		-	-	-	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		17 935 971	-	-	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
		Virement	Cession		
	Frais d'établissement et de développement-Diminutions par vir	-	-	1 068 660	-
	Autres immos incorp-Diminutions par vir	-	-	-	-
	Terrains	-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	16 867 311	-
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et mobilier informatique	-	-	-	-
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL (III)		-	-	16 867 311	-
	Participations évaluées par mise en équivalence-Diminutions par vir	-	-	-	-
	Autres participations-Diminutions par vir	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés-Diminutions par vir	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières-Diminutions par vir	-	-	-	-
TOTAL (IV)		-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		-	-	17 935 971	-

Etats des Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		514 497	37 050	-	551 547		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		-	-	-	-		
Terrains		-	-	-	-		
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-		
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-		
	Installations générales, agencements	-	-	-	-		
Installations techniques, matériels et outillages		11 079 643	436 086	-	11 515 729		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	-	-	-	-		
	Matériel de transport	-	-	-	-		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	-	-	-	-		
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		11 079 643	436 086	-	11 515 729		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		11 594 140	473 136	-	12 067 277		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	-	16 388	-	-	-	-	16 388
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-	-	-
Constructions :							
sol propre	-	-	-	-	-	-	-
sol autrui	-	-	-	-	-	-	-
install.	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	-	201 222	-	-	135 312	-	65 909
Inst gén.	-	-	-	-	-	-	-
M.Transport	-	-	-	-	-	-	-
Mat bureau.	-	-	-	-	-	-	-
Emball.	-	-	-	-	-	-	-
CORPO.	-	201 222	-	-	135 312	-	65 909
Acquis. de titres	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL		217 610	-	-	135 312	-	82 297
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		-	-	-	-		
Primes de remboursement des obligations		-	-	-	-		

Durée d'Amortissement

Les installations de production d'énergie sont amorties sur 30 ans.

Etat des Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	-	-	-	-
Provisions investissements	-	-	-	-
Provisions pour hausse des prix	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	2 115 618	217 610	135 312	2 197 916
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	-	-	-	-
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	-	-	-	-
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	-	-	-	-
Provisions pour prêts d'installation	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
TOTAL (I)	2 115 618	217 610	135 312	2 197 916
Provisions pour litige	-	-	-	-
Provisions pour garanties	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour gros entretien	-	-	-	-
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	456 972	48 150	2 483	502 639
TOTAL (II)	456 972	48 150	2 483	502 639
Provisions sur immos incorporelles	-	-	-	-
Provisions sur immos corporelles	-	-	-	-
Provisions sur titres mis en équivalence	-	-	-	-
Provisions sur titres de participations	-	-	-	-
Provisions sur autres immos financières	-	-	-	-
Provisions sur stocks	-	-	-	-
Provisions sur comptes clients	55 199	-	-	55 199
Autres provisions pour dépréciations	-	-	-	-
TOTAL (III)	55 199	-	-	55 199
TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 627 790	265 760	137 796	2 755 754
Dont dotations et reprises d'exploitation	-	-	2 483	-
Dont dotations et reprises financières	-	48 150	-	-
Dont dotations et reprises exceptionnelles	-	217 610	135 312	-
dépréciations des titres mis en équivalence	-	-	-	-

Provisions réglementées

Les amortissements dérogatoires résultent de la durée d'usage des installations (20 ans) et aussi, le cas échéant, du complément d'amortissement résultant de l'application du mode dégressif fiscal.

Etat des Provisions Autres

(En K€)

	Début d'exercice	Augmentation suite à mise en service	Actualisation complémentaire	Reprise provision	Fin de l'exercice
Provisions démantèlement	455	-	48	-	503
Provisions mesures compensatoires	2	-	-	2	0

Pour les installations des parcs, des provisions pour démantèlement sont constituées. Un composant « actif de démantèlement » est créé en contrepartie, puis amorti linéairement sur la durée de vie du bien subséquent.

Le décret 2011-985 du 23 août 2011 précise le contenu de l'obligation de démantèlement et impose aux sociétés éoliennes la constitution d'une garantie financière.

L'actualisation complémentaire de la provision correspond à l'actualisation de la garantie financière calculée selon la formule d'actualisation des coûts, précisée dans l'arrêté du 26 août 2011.

Une provision pour versement compensatoires a été constituée pour la différence entre le montant des mesures qui auraient dues être versés à la clôture de l'exercice et le montant réellement dépensé à cette date

Accroissements et Allègements de la Dette Future d'IS

(En K€)

	31/12/N	31/12/N-1
Amortissements dérogatoires	2 198	2 116
Déficits reportables	-	-

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations			-	-	-	
Prêts			-	-	-	
Autres immos financières			-	-	-	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			-	-	-	
Clients douteux ou litigieux			55 199	55 199	-	
Autres créances clients			367 439	367 439	-	
Créances représentatives de titres prêtés			-	-	-	
Personnel et comptes rattachés			-	-	-	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			-	-	-	
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfiques		-	-	-	
	Taxe sur la valeur ajoutée		105 212	105 212	-	
	Autres impôts		3 096	3 096	-	
	Etat - divers		-	-	-	
Groupes et associés			2 575 097	2 575 097	-	
Débiteurs divers			4 879	4 879	-	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			3 110 924	3 110 924	-	
Charges constatées d'avance			62 066	62 066	-	
TOTAL DES CREANCES			3 172 989	3 172 989	-	
Prêts accordés en cours d'exercice			-	-	-	
Remboursements obtenus en cours d'exercice			-	-	-	
Prêts et avances consentis aux associés			-	-	-	
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles			-	-	-	-
Autres emprunts obligataires			-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			27 830	27 830	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine			-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers			4 950 151	151	-	4 950 000
Fournisseurs et comptes rattachés			501 685	501 685	-	-
Personnel et comptes rattachés			-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			-	-	-	-
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfiques		-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée		-	-	-	-
	Obligations cautionnées		-	-	-	-
	Autres impôts		4 797	4 797	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			-	-	-	-
Groupes et associés			-	-	-	-
Autres dettes			-	-	-	-
Dette représentative de titres empruntés			-	-	-	-
Produits constatés d'avance			44 136	44 136	-	-
TOTAL DES DETTES			5 528 599	578 599	-	4 950 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice			-	Emprunts auprès des associés personnes physiques		-
Emprunts remboursés en cours d'exercice			-	-	-	-

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeur nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	1 €	10 000			10 000

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	-
Autres immobilisations financières	-
Créances clients et comptes rattachés	202 263
Personnel et comptes rattachés	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-
Etat et autres collectivités publiques	-
Autres créances	-
Disponibilités	-
Total	202 263

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Clients Factures à équilibrer	202 263
	-
	-
	-
	-
	-
	-
TOTAL	202 263

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	-
Autres emprunts obligataires	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-
Emprunts et dettes financières divers	151
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	77 518
Dettes fiscales et sociales	4 797
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	-
Autres dettes	-
Total	82 467

Détail des charges à payer

Charges à payer	Montant
Fournisseurs - Factures non parvenues	77 518
Etat et collectivités - Charges à payer	4 797
Intérêts courus non échus	151
	-
	-
	-
	-
	-
	-
TOTAL	82 467

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Assurances	17 078	-	-
Loyer Sommereux	29 822	-	-
Loyer Villeselve Brouchy	13 605	-	-
Indemnité	1 561	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
TOTAL	62 066	-	-

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PCAV - Certificat de capacité 2023	44 136	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
TOTAL	44 136	-	-